

Département du Morbihan

Mairie
ELVEN
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 21 septembre à 19h30, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc LE TRIONNAIRE, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 15 septembre 2026

Présents (29) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAUT, M. GERARD, M. NOIRBENT, Mme ETTINGER, M. SIMON, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme LE BLEVENEC, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LE ROUZIC, Mme LASSERRE, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.

Quorum (15) : Atteint

Secrétaire de séance : Mme BREDOUX

2026/073 Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Joseph : Modification

Afin de prendre en compte, dans l'effectif des élèves elvinois, les enfants dont au moins un parent réside sur la commune d'Elven, une modification doit être apportée à la délibération n°2026/039 du 11 mai 2026 concernant la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint Joseph.

Il est rappelé que, conformément à la circulaire n°2012-025 du 15 février 2012, il convient d'appliquer au contrat d'association, au titre de l'égalité de traitement entre les écoles privées et les écoles publiques, les participations calculées sur la base du coût réel d'un élève de classe élémentaire et de classe maternelle de l'école publique C. DESCARTES sur l'année n-1 ;

	Rappel N-1	Coût élève 2025	Nbre élèves elvinois 2025/2026	Dotation 2026
Classes élémentaires	533,40 €	512,62 €	260	133 281,20 €
Classes maternelles	1 340,31 €	1 544,50 €	133	205 418,50 €

Soit un montant total de 338 699,70 € (différence de + 6 670,70€ par rapport à la délibération initiale).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **DE FIXER** la participation communale au titre de 2026 par enfant elvinois scolarisé à l'école privée Saint Joseph d'Elven (effectifs extraits de l'application Onde après les vacances de la Toussaint 2025, complétés des enfants dont l'un des parents, non identifié comme principale sur la plateforme, réside sur la commune d'Elven) selon le tableau ci-dessus.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à ELVEN, le 1^{er} octobre 2026

Le Maire
Luc LE TRIONNAIRE

La secrétaire de séance
Marine BREDOUX

Signé par : LUC LE TRIONNAIRE
Date : 01/10/2026
Qualité : MAIRE

Signé par : MARINE BREDOUX
Date : 03/10/2026
Qualité : Signature2_Delibs_1444